
BILAN FINANCIER : ANNEE FISCALE 2017

PREPARE PAR : SECRETARIAT DE LA CTOI, DERNIERE MISE A JOUR LE: 21 FEV 2018

Objectif

Informer le Comité Permanent d'Administration et des Finances (CPAF) sur les aspects financiers de la Commission pour la période fiscale 2017 (1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017).

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET AUTONOME EN 2017

1. Le Tableau 1 présente l'état des contributions au 31 décembre 2017 en dollars des États unis (USD), comme communiqué au Secrétariat de la CTOI par les services d'administration et des finances de la FAO. Le budget de la CTOI est entièrement autonome et financé exclusivement par ses membres et ne reçoit aucune contribution du programme régulier de la FAO.
2. Les contributions sont intégralement exigibles 30 jours suivant la notification adressée par la FAO, ou dans les premiers jours de l'année suivante à laquelle elles se rapportent, selon la dernière de ces dates.

Il y a eu un manque de 492 689 USD dans le paiement des contributions de 2017

3. Les lettres « d'appel de fonds » pour les contributions 2017 ont été adressées aux membres au mois de juillet 2016 et un rappel a été envoyé par le Secrétariat au mois de février 2017. Le montant des contributions exigibles en 2017 s'élevait à 3 767 528 USD. Au 31 décembre 2017, un montant de 3 274 874 USD avait été reçu (Tableau 1).

Le total cumulé des arriérés de contributions a augmenté de 21% (2 822 129 USD).

4. Le total cumulé des arriérés de contributions a augmenté de 2 329 440 USD au 31 décembre 2016 à 2 822 094 USD au 31 décembre 2017. Ceci représente une augmentation de 492 654 USD (près de 21%). En 2016, l'augmentation était de 18%. Au 31 décembre 2017, 16 membres présentaient des arriérés de paiements de 2 822 129 USD (voir le Règlement financier, article V.3) et 9 membres (Comores, Érythrée, Iran, Kenya, Madagascar, Somalie, Afrique du sud, Soudan et Yémen) comptaient des arriérés de contributions de deux ans ou plus. Les contributions de quatre anciens membres étaient également en instance.
5. La situation des arriérés de contributions n'est pas soutenable à long terme. La CTOI fait face à un risque considérable de réduction du personnel et des activités dans les années à venir en raison des contributions non versées. La FAO ne contribuera pas à la comptabilité de la CTOI pour la maintenir à flot. En 2017, les dépenses ont été inférieures à celles prévues (463 653 USD) et le budget pour déficits imprévus (150 000 USD) a permis d'atténuer les problèmes de flux de trésorerie. Cependant, le budget pour déficits imprévus a été retiré du budget en 2018, les effectifs du Secrétariat seront prochainement au complet et le budget des salaires doit être engagé dans la comptabilité au début de chaque année. Ceci crée un risque pour le flux de trésorerie et il donc primordial que les contributions soient versées le plus tôt possible après l'appel de fonds lancé au milieu de l'année.

DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2017

6. Le budget total pour 2017 s'élevait à 3 767 528 USD et la Commission a dépensé (dépenses réelles) 3 303 875 USD. Au niveau du budget global, le niveau des dépenses inférieures aux prévisions s'est élevé à 463 653 USD (Tableau 2). Ces économies sont principalement attribuables à des économies dans les dépenses de personnel pour les raisons suivantes : le poste de Responsable scientifique est resté vacant, le poste d'Expert en données (P1) n'a pas été rempli et certains postes des Services généraux sont restés vacants. Il y a également eu une économie globale de 10% dans les frais de fonctionnement.
7. Cependant, en raison de l'important manque dans les contributions de 2017 (492 654 USD), la Commission a finalement dépensé 29 001 USD de plus par rapport à ce qui a été reçu au titre des contributions (Figure 1). Cette capacité à couvrir ce manque n'est possible que parce que la CTOI a un grand nombre de fonds accumulés constitués tout au long de la vie de la Commission (voir la section Solde des fonds ci-dessous).
8. Le Tableau 3 présente un résumé des dépenses liées aux salaires.

Tableau 1. État des contributions des membres au budget autonome de la CTOI (en USD)

	1	2	3	4
Membre	Arriérés de contributions au 31 décembre 2016 (toutes années avant 2017)	Contributions exigibles pour 2017	Contributions reçues en 2017	Total des arriérés de contributions au 31 décembre 2017
AUSTRALIE	0	170 124	170 124	0
BELIZE	47 092	0	0	47 092
CHINE	0	103 696	103 696	0
COMORES	20 884	30 752	0	51 636
ÉRYTHRÉE	224 277	12 687	0	236 964
UNION EUROPÉENNE	0	704 964	704 964	0
FRANCE	442	211 905	212 347	0
GUINÉE	143 308	12 558	0	155 866
INDE	0	162 665	162 665	0
INDONÉSIE	0	285 502	285 502	0
IRAN	969 145	191 419	27 971	1 132 593
JAPON	0	203 285	203 285	0
KENYA	53 372	60 133	18 977	94 528
CORÉE, Rép. de	0	194 161	194 161	0
MADAGASCAR	74 313	32 764	56 675	50 402
MALAISIE	0	74 844	0	74 844
MALDIVES	0	128 388	128 388	0
MAURICE	0	61 764	61 764	0
MOZAMBIQUE	30 291	29 747	30 291	29 747
OMAN	0	174 995	174 995	0
PAKISTAN	53 277	94 356	79 179	68 454
PHILIPPINES	0	60 666	60 666	0
SEYCHELLES	0	195 579	195 579	0
SIERRA LEONE	38 391	0	0	38 391
SOMALIE	12 681	12 558	12 681	12 558
AFRIQUE DU SUD	0	60 063	0	60 063
SRI LANKA	0	120 482	120 482	0
SOUDAN	324 697	44 644	0	369 341
TANZANIE	0	31 973	31 973	0
THAÏLANDE	0	67 938	67 938	0
ROYAUME-UNI	0	140 826	140 826	0
VANUATU	55 995	0	29 744	26 251
YÉMEN	281 275	92 090	0	373 365
Total	2 329 440	3 767 528	3 274 874	2 822 094

Tableau 2. Comparaison entre les dépenses prévues et engagées pour 2017 (en USD).

Ligne budgétaire		Budgétisé	Engagé	Différence	Différence en pourcentage
1	Dépenses administratives				
1.1	Salaires cadres	1 210 262	919 643	-290,619	-24%
1.2	Salaires Services généraux	73 468	54 845	-18,623	-25%
	Sous-total salaires	1 283 730	974 488	-309,242	-24%
1.3	Contributions de l'employeur aux fonds de pension et aux assurances santé	311 578	279 556	-32,022	-10%
1.4	Contributions de l'employeur au fonds de la FAO pour les indemnités du personnel	535 118	575 290	40 172	8%
1.5	ICRU	0	55 582	55 582	100%
1.6	Ajustement au fonds des indemnités	0	71 504	71 504	100%
1.7	Total dépenses administratives	2 130 426	1 956 420	-174 006	-8%
2	Dépenses de fonctionnement				
2.1	Renforcement des capacités	125 000	60 780	-64 220	-51%
2.2	Co-financement des subventions science/données	130 033	174 153	44 120	34%
2.3	Co-financement des subventions application	63 974	28 221	-35 753	-56%
2.4	Consultants	174 900	230 994	56 094	32%
2.5	Missions	134 105	126 977	-7 128	-5%
2.6	Réunions	107 000	166 156	59 156	55%
2.7	Interprétation	140 000	94 815	-45 185	-32%
2.8	Traduction	111 000	63 640	-47 360	-43%
2.9	Équipement	30 459	22 033	-8 426	-28%
2.10	Frais généraux de fonctionnement	73 027	48 204	-24 823	-34%
2.11	Impression	0	0	0	0%
2.12	Divers	69 672	0	-69 672	-100%
2.13	FPR	200 000	202 945	2 945	1%
2.14	Total dépenses de fonctionnement	1 359 170	1 218 919	-140 251	-10%
	SOUS-TOTAL	3 489 596	3 175 340	-314 257	-9%
3	Contribution additionnelle des Seychelles	-20 100	-15 783	4 317	-21%
4	Déficits imprévus	150 000	0		
	TOTAL	3 619 496	3 159 557	-309 940	-13%
5	Frais de gestion FAO	148 032	144 319	-3 713	-3%
6	TOTAL GÉNÉRAL	3 767 528	3 303 875	-463 653	-12%

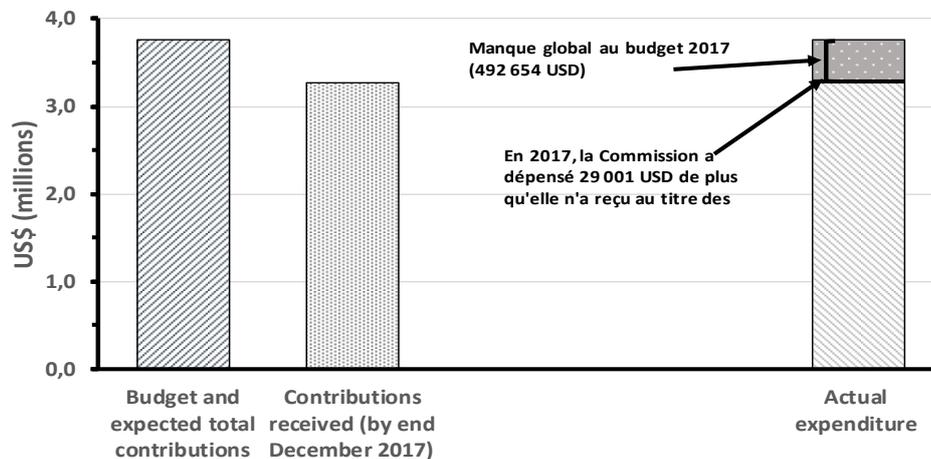


Figure 1. Contributions par rapport aux dépenses en 2017

Notes explicatives sur les dépenses en 2017

Salaires –cadres (1.1)

9. Les salaires des cadres ont été inférieurs aux montants budgétisés, avec une économie d'environ 290 619 USD (différence de -24%) principalement en raison de la vacance des postes de Responsable scientifique et de Chargé des pêches (Données) et 50% du poste du Secrétaire exécutif pendant la période janvier-juin 2017. Les tâches dévolues au Responsable scientifique ont été assurées par un consultant, de juillet à décembre et les dépenses ont été inscrites dans la ligne budgétaire des Consultants.
10. Les frais pour salaires des cadres incluent les frais de détachement pour le Secrétaire exécutif ad-interim pour la période courant du mois d'avril 2016 à juin 2017. Les frais sont équivalents à 50% du salaire du Secrétaire exécutif ad-interim. Un courrier a été adressé à la FAO sur cette question, comme recommandé par le CPAF. La FAO a cependant répondu que ces frais ne seraient pas assumés par le propre budget de la FAO.

Personnel des services généraux (1.2)

11. Les salaires des services généraux ont été budgétisés avec précision et on a observé une différence de seulement -18 623 USD (-25%) en raison de la vacance des postes d'Assistant administratif G4 et d'Assistant d'application G6 pour le deuxième semestre 2017. Une récente augmentation salariale approuvée pour le personnel des Nations unies aux Seychelles d'environ 27% pour les salaires des services généraux sera appliquée à tous les salaires et est rétroactive à compter de juin 2016. Ceci sera reflété dans la comptabilité de 2018 et un excédent de dépenses est donc à prévoir.

Contributions de l'employeur (1.3 & 1.4)

12. Les contributions de l'employeur au fonds de pension et à la couverture santé ont été légèrement inférieures au montant budgétisé (différence de -10%) en conséquence directe des vacances de postes susmentionnées. Cependant, les contributions au fonds des indemnités de la FAO ont été de 8% supérieures aux chiffres budgétisés. Ces contributions aux indemnités sont évaluées par la FAO pour tous les projets (y compris la CTOI) en prorogeant les coûts réels de la couverture de ces droits pour l'ensemble de la FAO. Par conséquent, une réduction générale des coûts de personnel entraîne une réduction similaire des cotisations de l'employeur. Néanmoins, il y a eu une augmentation de l'allocation logement, directement liée à l'introduction d'un nouveau membre du personnel des cadres, qui n'a pas été correctement calculée dans le budget 2017; et un ajustement pour la différence des frais de personnel a été appliqué par la FAO à la fin 2017 sur la base des calculs globaux de la FAO pour l'année.

Soutien au renforcement des capacités (2.1)

13. La ligne budgétaire relative au Soutien au renforcement des capacités affiche des dépenses inférieures à celles budgétisées (différence de -51%). Cela résulte du fait que le Secrétariat de la CTOI a pu utiliser des ressources extrabudgétaires significatives pour couvrir la majorité des dépenses prévues, permettant ainsi des économies sur le budget régulier.

Co-financement des subventions pour la science/données (2.2)

14. Cette ligne budgétaire a été incluse afin de couvrir les dépenses liées à la contribution de la CTOI aux subventions de la CE pour les activités scientifiques et sur les données. Il y a eu un excédent de dépenses de 44 120 USD, soit une différence de +34%. Le montant total des dépenses pour chaque projet est inclus au Tableau 5.

Co-financement des subventions pour l'application (2.3)

15. Cette ligne budgétaire a été incluse afin de couvrir les dépenses liées à la contribution de la CTOI aux subventions de la CE pour les activités d'application. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions, s'élevant à 35 753 USD, soit une différence de -56%. Ceci est principalement dû au fait que les activités dans le cadre du projet d'application ont été réalisées en 2016. Les économies réalisées dans cette ligne budgétaire ont été employées pour couvrir une grande partie de l'excédent de dépenses afférentes aux subventions pour la science/les données.

Consultants (2.4)

16. Les dépenses relatives aux consultants sont composées de diverses dépenses correspondant à l'assistance fournie par des experts scientifiques externes et à d'autres consultations. La CTOI a enregistré un excédent de dépenses de 56 094 USD sur cette ligne (différence de +32%). Ces dépenses excédentaires sont attribuables au recrutement d'un consultant pour s'acquitter des tâches du Responsable scientifique de juillet à décembre 2017 (compensées par des économies réalisées pour d'autres consultants).

Missions (2.5)

17. Les frais de déplacements professionnels couvrent les voyages du personnel, principalement pour participer aux réunions de la Commission et d'autres organisations. L'Appendice 1 détaille les déplacements effectués en 2017 avec le soutien de la Commission. Le Secrétariat a enregistré des dépenses légèrement inférieures aux prévisions sur les frais de voyage d'environ 7 128 USD (différence de -5%) sur cette ligne budgétaire.

Réunions (2.6)

18. Les frais de réunions en 2017 ont dépassé les prévisions de +55% en raison des coûts accrus pour accueillir le Comité scientifique (SC20), le GTCDS13, le GTM08 et le CTTT19 aux Seychelles en novembre/décembre. De même, un montant important a été versé en décembre 2017 pour la tenue des réunions du CTCA04 et du CTEP en février 2018. Ces réunions n'avaient pas initialement été prévues aux Seychelles et, par conséquent, aucun budget ne leur avait été alloué. Les dépenses dans cette ligne comprennent la location des salles, les lignes de données, le système audio/d'interprétation, le cas échéant, et autres frais divers comme ceux de transport et de traiteur pour les pauses-café.

Interprétation (2.7)

19. Les frais d'interprétation couvrent la rémunération des interprètes (65 512,95 USD) et leurs déplacements (29 302,28 USD) pour des équipes de 4-5 interprètes à la Commission et au Comité scientifique. Une économie de 45 185 USD (-32%) a été réalisée en raison de l'utilisation d'un moindre nombre d'interprètes ainsi que des économies en termes de déplacements en faisant appel à des interprètes de la même région. Ces économies serviront à couvrir partiellement les services d'interprétation au CTCA/CTEP en 2018.

Traduction (2.8)

20. La ligne budgétaire a enregistré des sous-dépenses d'environ 47 360 USD (différence de -43%). Ceci était dû à un long retard dans le recrutement d'un consultant adéquat au second semestre 2017. Une solution intermédiaire a été trouvée pour les traductions essentielles. Il y a toutefois un arriéré de travail à finaliser en 2018.

Équipement (2.9)

21. La ligne budgétaire d'équipement a enregistré des économies de 8 426 USD (différence de -28%). La dotation en équipement a été interrompue jusqu'en 2018 lorsque les effectifs du Secrétariat seront au complet.

Frais généraux de fonctionnement (2.10)

22. Les frais généraux de fonctionnement couvrent une série de dépenses relatives au fonctionnement quotidien des bureaux du Secrétariat. Le Tableau 4 présente le détail de ces coûts pour 2017. La différence entre les prévisions (73 027 USD) et les dépenses réelles (48 204 USD) représente une économie de 34%. Cette réduction s'explique essentiellement par des économies liées à la maintenance du site web.

Impression (2.11)

23. Aucun fonds n'a été prévu pour l'impression en 2017.

Imprévus (2.12)

24. Comme requis par les dispositions du Règlement financier, une ligne budgétaire « imprévus » sert aux dépenses diverses auxquelles est confronté le Secrétariat et qui ne rentrent pas dans l'une des autres lignes budgétaires du fonctionnement général. Ces fonds n'ont pas été utilisés en 2017.

Fonds de participation aux réunions (FPR) (2.13)

25. Le budget approuvé pour le FPR en 2017 était de 200 000 USD et ces fonds ont été dépensés comme prévu.

Contribution additionnelle des Seychelles (3)

26. La contribution additionnelle du gouvernement des Seychelles correspond à l'Accord de siège révisé entre la FAO et le gouvernement de la République des Seychelles. La contribution actuelle des Seychelles à ce titre est destinée à compenser certains coûts liés au fonctionnement du Secrétariat aux Seychelles, y compris les coûts relatifs au poste de Responsable informatique. Les contributions prévues étaient de 20 100 USD et le montant payé a été de 15 783 USD au 31 décembre 2017.

Deficits imprévus (4)

27. Le montant pour déficits imprévus de 150 000 USD a été inclus au budget de 2017 pour compenser le non-paiement prévu de certaines contributions.

Frais de gestion de la FAO (5)

28. Les frais de gestion de la FAO en 2017 se sont élevés à 144 319 USD, soit une économie de -3% par rapport au montant budgétisé.

BILAN FINANCIER

29. Le Secrétariat de la CTOI a lancé un processus de suivi du budget et des dépenses, dans le cadre de la structure de projet définie par la FAO, sur une base annuelle. La CTOI se compose d'un projet principal de la CTOI et d'un ensemble de sous-projets et d'activités (par ex. PRO, projets financés par la CE, FPR). Ceux-ci peuvent être désormais gérer en tant que projets autonomes avec des budgets alloués. L'objectif principal de cette structure est de donner une image claire des budgets et dépenses individuels et de permettre le suivi des ressources sous la responsabilité du Secrétariat.
30. Comme on peut le voir dans le Tableau 2, un total de 3 303 875 USD a été dépensé pour un budget de 3 767 528 USD en 2017 (différence de -12%). Il est important de noter que, jusqu'à ce que toutes les contributions 2017 aient été reçues, cela ne représente techniquement pas des économies, du fait du total des arriérés de contributions des membres.
31. Le total cumulé des arriérés de contributions s'élève à 2 822 129 au 31 décembre 2017. Le Secrétariat de la CTOI continue d'essayer de recouvrer les contributions impayées et a pris des mesures à cet égard sous la forme de circulaires générales de rappel et de lettres directement adressées aux CPC. Il existe un risque important et immédiat que la FAO empêche les dépenses concernant le projet CTOI jusqu'à ce que les contributions ne correspondent aux engagements.

FONDS EXTRABUDGÉTAIRES

32. Le Secrétariat a conduit des activités spécifiques financées par l'allocation de fonds extrabudgétaires fournis par les membres. La situation des finances extrabudgétaire en 2017 est résumée au Tableau 5. Le soutien reçu comprend : soutien de la Chine pour aider les pays côtiers en développement à participer aux réunions et ateliers via le FPR ; accords de subventions de l'Union européenne (DG Affaires maritimes et pêche) pour l'assistance technique aux pays en développement pour améliorer la mise en œuvre du mécanisme d'observateurs en mer et la collecte des données ; l'accord de subvention de l'UE pour le soutien aux activités scientifiques et l'accord de subvention de l'UE pour l'évaluation des stocks. Le Programme régional d'observateurs (PRO) a également reçu 1 208 710 USD de contributions en 2017 de la part des participants au programme.
33. Le Fonds de participation aux réunions de la CTOI (FPR) a été mis en place au cours de la 14^{ème} session de la Commission en 2010, par l'adoption de la Résolution 10/05. La Commission a approuvé un budget total de 200 000 USD en 2017 et 20 000 USD de contributions extrabudgétaires ont été reçus de la Chine ce qui donne un budget total pour le FPR en 2017 de 220 000 USD. Les détails des réunions ainsi que le nombre de participants sont présentés en Appendice 2 et des détails supplémentaires sont fournis dans le document IOTC-2018-SCAF15-08.

SOLDE DES FONDS

34. D'après le système financier de la FAO, au 31 décembre 2017, le solde des fonds de la CTOI totalisait environ 650 000 USD. Ces fonds accumulés ont été constitués en raison de certaines sous-utilisations de fonds, d'économies et d'une allocation considérable pour déficits imprévus dans les budgets 2016-2017. Toutefois, les contributions de 2018 reçues en 2017 sont incluses dans ce solde.
35. Un niveau de fonds accumulés excédentaires de 650 000 USD est essentiel pour garantir la poursuite des activités de la CTOI car il maintient un flux de trésorerie positif. Le rapport indépendant sur les coûts et avantages de maintenir le lien institutionnel avec la FAO (IOTC-2016-S20-05) a recommandé que ce « fonds de réserve de capitaux » devrait être de l'ordre de 1 million USD — similaire à celui des autres ORGPt. Ce niveau de fonds accumulés est notamment important pour la CTOI au cours de la première partie de l'année lorsque près de 2 millions USD sont engagés pour les salaires du personnel et que toutes les contributions n'ont pas été perçues. Il est à noter, néanmoins, que l'utilisation des fonds accumulés pour couvrir le manque actuel dans les paiements des contributions n'est pas soutenable et ces fonds pourraient être rapidement épuisés compte tenu des récents niveaux d'arriérés.

Tableau 3. Détail des dépenses de personnel en 2017 (en USD)

	Services généraux	Cadres
Salaires de base	54 845	641 150
Cotisations santé de base	31 215	34 083
Contribution aux indemnités de la FAO	31 675	543 616
Plan de retraite	10 494	203 764
Ajustements de poste	-	278 493
ICRU	3 912	51 670
Ajustement au fonds des indemnités	7 692	63 812
Total	139 834	1 816 587
Total Général		1 956 421

Tableau 4. Détail des frais généraux de fonctionnement en 2017 (en USD)

Catégorie	Coûts réels
Téléphone	6 250
Internet	23 125
Affranchissement	528
Fournitures de bureau	3 161
Presse et annonces	2 071
Eau	1 002
Nettoyage	4 228
Véhicule	2 987
Site web+ application EPSM	4 853
TOTAL	48 204

Tableau 5. Fonds extrabudgétaires (en USD)								
N° de projet	Domaine	Bailleur de fonds	Description	Financement total (USD)	Dépenses des années précédentes	Dépenses 2017 USD	*Montant restant USD	NTE
MTF/INT/314/MUL	Application	Couverture des coûts par participants PRO	Programme régional d'observateurs (programme de suivi des transbordements)**	2 363 896	1 157 738	832 024	374 024	31-12-18
GCP/INT/233/EC	Science	UE	Structure des populations des espèces CTOI dans l'océan Indien : estimation avec des technologies de séquençage de nouvelle génération et avec la microchimie des otolithes.	1 430 000 (EURO 1,3M)	4 312	506 005	1 023 482	30-09-19
GCP/INT/256/EC	Renforcement des capacités	UE	Assistance de la CTOI pour favoriser l'application - assistance technique aux pays en développement pour améliorer la mise en œuvre du mécanisme d'observateurs en mer et la collecte de données	159 515 (EURO 150K)	64 647	94 868	0	31-12-17
GCP/INT/258/EC	Science	UE	Soutien au programme de travail du Comité scientifique (SC19)	634 872 (EURO 600K)	43 304	126 292	465 276	31-10-17
MPF Extra-budgetary	Réunions	Chine	Fonds supplémentaires pour la participation aux réunions			20 000		
Total				4 863 697	1 424 510	1 583 780	1 879 719	

* Tous les montants restants sont ceux enregistrés au 31 déc 2017.

** Exclut les années avant la création du projet (les fonds étaient versés directement au compte CTOI 661/MUL).

RECOMMANDATION/S

Le Comité Permanent des Finances et d'Administration **PREND NOTE** du document IOTC-2018-SCAF15-03 qui inclut le Bilan financier et les informations y relatives pour la période fiscale du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

APPENDICES

Appendice 1: Calendrier détaillé des déplacements en 2017

Appendice 2: Participation dans le cadre du FPR en 2017

**APPENDICE 1
CALENDRIER DÉTAILLÉ DES DÉPLACEMENTS 2017**

RÉUNION/ÉVÈNEMENT	DATE ET LIEU	DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL (Nombre de participants du Secrétariat)
Formation sur l'application E-PSM aux CPC	07-21 Jan Phuket, Thaïlande	1
Mission de soutien à l'application, Formation aux mesures du ressort de l'État du port, e-PSM	05-11 Fev Maputo, Mozambique	1
Clôture et préparation des budgets, préparation des documents de la Commission de la CTOI et autres questions administratives (poursuite)	10-19 Fev Rome, Italie	1
Mission de soutien à l'application pour les données	12-18 Fev Nairobi et Mombasa, Kenya	1
Mission de soutien à l'application, Formation aux mesures du ressort de l'État du port, e-PSM	19-25 Fev Port Louis, Maurice	1
Atelier régional sud-africain et sud-américain sur les prises accessoires d'oiseaux de mer	22 Fev-02 Mar Mpumalanga, Afrique du sud	1 Financement externe
Visite sur le terrain pour le projet pilote financé par ZAJN de suivi électronique au Ghana, pour rechercher des solutions techniques à la mise en œuvre de la surveillance électronique en appui du Mécanisme régional d'observateurs dans la zone CTOI	27 Fev-04 Mar Accra, Ghana	1
Mission de soutien à l'application Autorité des pêches de haute mer Zanzibar	28 Feb-04 Mar Zanzibar, Tanzanie	1
Présence au nom du Secrétaire exécutif interim de la CTOI	04-15 Mar Victoria, Seychelles	1
Mission de soutien à l'application	05-12 Mar Moroni, Comores	1
Atelier d'évaluation pour le projet pilote d'échantillonnage	12-19 Mar	1
Mission de soutien à l'application et PSM à Madagascar	17-26 Mar, Antananarivo, Madagascar	1
Atelier à Colombo, Sri Lanka pour accélérer le développement de stratégies d'exploitation de thons dans l'Océan Indien, concernant les membres (CTOI)	21-25 Mar Colombo, Sri Lanka	1
Atelier sur le lancement officiel du sous-réseau thonier du réseau actuel de suivi, contrôle et surveillance international	24 Mar-02 Avr Vigo et Madrid, Espagne	1
Organisation d'une pré-réunion avec l'Indonésie pour la prochaine session de la CTOI et réunions associées	09-14 Avril Yogyakarta, Indonésie	1
Groupe de travail ad hoc sur les DCP et réunions conjointes des ORGPT à Madrid, Espagne	16-22 Avr Madrid, Espagne	2
Mission de soutien à l'application pour les données / Déplacement sur le terrain pour la surveillance électronique à Colombo, Sri Lanka	22-29 Avr Colombo, Sri Lanka	2
Réunions de la Commission CTOI	12-28 Mai Yogyakarta, Indonésie	9
Invitation du WWF à participer à l'atelier de surveillance par satellite / SSE.	16-19 Mai Karachi, Pakistan	1
Suivi du renforcement des capacités / formation sur l'e-PSM	02-10 Juin Le Cap, Afrique du sud	1

6e Réunion du groupe de travail sur la pêche en Afrique	27-30 Juin Johannesburg, Afrique du sud	1
Réunion conjointe PUE, Busan Corée	30 June-08 Juil Pusan, Corée	1
Réunion du GTTN07 devant se tenir à Male, Maldives	08-14 Juil Male, Maldives	3
Réunion du Comité directeur du projet ZAJN	11-13 Juillet Rome, Italie	1
Conférence ministérielle sur les pêches	16-21 Juillet Antananarivo, Madagascar	1 Financement externe
Mission de soutien à l'application	24-29 Juillet, Bangkok, Thaïlande	1
Mission d'application sur les données	20-27 Août, Sain Denis, La Réunion	1
Mission de soutien à l'application de suivi	22-26 Août Mombasa, Kenya,	1
Mission d'application sur les données pour les pêcheries sportives	27 Août -03 Sep Port Louis, Maurice	1
Groupe de travail sur les porte-épées	03-09 Sep, San Sebastian, Espagne	3
Mission d'application sur les données pour les pêcheries sportives	03-09 Sep Mombasa et Nairobi, Kenya	1
7e Groupe de travail sur la Collaboration et la Coopération dans les pêcheries thonières (GTCCPT)	10-13 Sep, Johannesburg, Afrique du sud	1
Mission de soutien à l'application	25-30 Sept Karachi, Pakistan	1
Suivi du renforcement des capacités / formation sur l'e-PSM	27 Sep-05 Oct Durban, Afrique du sud	1
Groupe d'experts d'inspection au port de l'ICCAT pour le renforcement des capacités et l'assistance	07-16 Oct Madrid, Espagne	1
Atelier de consultation/validation sur le développement d'un système intégré de surveillance et de déclaration (E-MARIS)	22-28 Oct Le Cap, Afrique du sud	2
Atelier sur le développement d'une stratégie régionale pour la gestion et le développement durables des ressources halieutiques dans la zone RIM de l'Océan Indien	28 Oct-02 Nov	1
Mission de soutien à l'application et les données à l'Organisation des pêcheries iraniennes (SHILAT)	08-17 Nov Tehran et Bandar Abbas, Iran	2
Entretiens pour la révision à mi-parcours du projet en eaux lointaines ZAJN	14-24 Nov Rome, Italie	1
Mission à Mombasa, Kenya pour évaluer la nouvelle base de données nationale des pêches du Kenya, intégration des procédures de collecte des données sur les pêcheries sportives de la CTOI et évaluation des nouveaux registres de déclaration de données.	09-14 Dec Mombasa, Kenya	1
Formation sur l'interface de déclaration électronique du Mécanisme Régional d'Observateurs ; suivi sur la mise en œuvre des systèmes de surveillance électronique.	09-14 Dec Colombo, Sri Lanka	2
Formation aux mesures du ressort de l'état du port	09-17 Dec Phuket, Thaïlande	1

APPENDICE 2
BENEFICIAIRES DU FONDS DE PARTICIPATION AUX REUNIONS EN 2017

Réunions de la CTOI	date et lieu	Nombre de participants	PARTICIPATION prise en charge par le FPR
Réunions de la Commission (y compris CdA14, CPAF14, S21)	15-26 Mai, Yogyakarta, Indonésie	209	15
Groupe de travail sur les poissons porte-épée	10 – 14 Sep San Sebastian, Espagne	25	10
Groupe de travail sur les écosystèmes et les prises accessoires	4-8 Sep, San Sebastian, Espagne	39	7
Groupe de travail sur les thons tropicaux	17-22 Victoria, Seychelles	49	11
Groupe de travail sur les méthodes	13-15 Oct Victoria, Seychelles	28	6
Groupe de travail sur la collecte des données et les statistiques	26-28 Nov Victoria, Seychelles	45	11
Comité scientifique	30 Nov-04 Dec Victoria, Seychelles	63	14